



CC du Créonnais (Siren : 243301215)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Créon
Arrondissement	Bordeaux
Département	Gironde
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	13/07/2000
Date d'effet	13/07/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	Mme Mathilde FELD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	39 boulevard Victor Hugo
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33670 CRÉON
Téléphone	05 57 34 57 01
Fax	05 57 34 57 09
Courriel	contact.cdc@cc-creonnais.fr pascale.berthelot.dgs@cc-creonnais.fr
Site internet	www.cc-creonnais.fr

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	16 999
Densité moyenne	137,23

Périmètre

Nombre total de communes membres : 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Baron (213300288)	1 170
33	Blésignac (213300593)	322
33	Camiac-et-Saint-Denis (213300866)	364
33	Capian (213300932)	720
33	Créon (213301401)	4 653
33	Cursan (213301450)	655
33	Haux (213302011)	826
33	La Sauve (213305055)	1 505
33	Le Pout (213303357)	595
33	Loupes (213302524)	754
33	Madirac (213302631)	230
33	Sadirac (213303639)	4 158
33	Saint-Genès-de-Lombaud (213304082)	385
33	Saint-Léon (213304314)	346
33	Villeneuve-de-Rions (213305493)	316

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 21

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales
- <i>Créer et gérer des équipements publics liés à l'aducation et à l'environnement.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
Politique de la ville / Prévention de la délinquance
- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion
économique et sociale. Ainsi que des dispositifs de lutte contre la délinquance et de prévention de la délinquance.
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,
touristiques portuaires, d'activités de services et de loisirs. Et le soutien aux activités économiques
économique du territoire.

Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) - <i>Elaboration, gestion et suivi du SCOT - Elaboration d'un schéma communautaire d'aménagement - Apport de soutien et valorisation des positions des communes membres en termes d'occupation de l'espace, de transport et de déplacement, d'aménagement, d'habitat, d'environnement - Exercice du droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines et des zones d'urbanisation future délimitées par les PLU, POS ou cartes communales.</i>
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu, carte communale. - Elaboration, réalisation, modification et révision des documents de planification d'urbanisme dont le PLUI - Suivi et mise à jour du portail national d'urbanisme.</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.</i>
- Constitution de réserves foncières - <i>Assumer les acquisitions foncières ou immobilières utiles aux services à la population.</i>
- Organisation des transports non urbains <i>Assumer par délégation du Département un service de transport collectif à la demande. L'organisation, par délégation du Département, d'un service de transport à la demande destiné aux habitants du territoire.</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme - <i>Mettre en oeuvre l'accueil, l'animation et la promotion touristique du territoire</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Aménagement numérique du territoire tel que défini par l'article L1425-1 du CGCT.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage - <i>Effectuer l'étude puis l'aménagement d'une aire de stationnement pour les gens du voyage sur le territoire communautaire.</i>
- Création et gestion des maisons de services au public
- Autres <i>Gérer ou participer aux supports utiles à l'information de la population du territoire communautaire - La création ou la participation aux supports d'information dont l'accessibilité au grand public est avérée : journaux, magazines, bulletins, dépliants, sites Internet, radios associatives, télévisions locales, panneaux lumineux, supports liés à la téléphonie mobile. - La signalétique touristique et informative sur l'ensemble du territoire en conformité avec les schémas élaborés à l'échelle du Pays ou du département. Assurer ou participer à la construction des bâtiments destinés aux services du Trésor Public et aux centres de secours desservant le territoire - l'aménagement, la gestion et l'entretien du bâtiment hébergeant les services du Trésor Public à Créon - le centre de secours de Créon pour toutes les communes de la Communauté à l'exception de Blésignac et Saint Léon - Le centre de secours de Targon au titre de Blésignac et Saint Léon. la CC dans le cadre des dispositions prises par le SDIS participera aux investissements destinés à la restructuration ou à l'agrandissement de son territoire qu'ils desservent Création et gestion de maisons de services au public</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
33	SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR DE L'AIRE METROPOLITAINE BORDELAISE SYSDAU (253304794)	SM ouvert	971 728

33	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'ENTRE DEUX MERS OUEST POUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES (SEMOCTOM) (253300545)	SM fermé	203 464
33	SYNDICAT MIXTE "GIRONDE NUMERIQUE" (200010049)	SM ouvert	794 205
33	Pôle Territorial du Coeur-Entre-deux-Mers (200049682)	SM ouvert	100 577
33	SYNDICAT MIXTE EAUX ET RIVIERES DE L'ENTRE DEUX MERS (200073328)	SM fermé	131 936
33	SYNDICAT D'ETUDES, DE TRAVAUX, DE RESTAURATION ET D'AMENAGEMENT DES BASSINS VERSANTS (SIETRA) DE LA PIMPINE ET DU PIAN (200070886)	SM fermé	26 891

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)